



F3SCT du 14 mars 2024



Audrey QUEMAT Manuel FORTIN
Virginie CAVIN Aurélie TRESOR

TABLEAU DE SUIVI DES TRAVAUX

La CGT demande de mettre le DGI pour les corniches du bâtiment PFME du SCORFF dans le tableau de suivi.

Globalement pas d'éléments nouveaux sur les actions de suivies à ce jour excepté pour:

La salle de pause du personnel de Bio-Net: Proposition de mutualisation de la salle de pause du Service Diététique (à voir pour l'ajout de chaises).

Rénovation de la borne d'accueil de Scorff: Pas d'audit de réalisé, pas de solution proposée malgré ce qui devait être fait en novembre. La direction ne pense pas que cela soit une priorité...

Chambre mortuaire : Plus question de déménagement, retrait du tableau, lien avec le Projet ONCO.

La CGT revient sur les filets et les barrières anti-suicide dans les escaliers qui n'apparaissent plus dans le tableau. Une réhausse des garde-corps a été effectuée ce qui n'empêcherait pas un passage à l'acte.

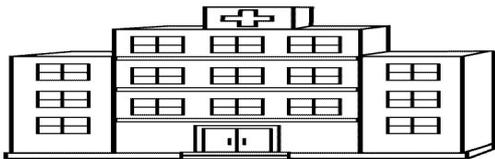
Recensement des produits chimiques : Une évaluation des déchets chimiques a été commencée en 2020. La poursuite a été difficile à cause de la période du COVID.

ABSENTEISME ET ACCIDENT DE TRAVAIL

Nous constatons la baisse des arrêts de travail de 3,2% en 2023 (-13 AT), une baisse des accidents de manutention (-30 AT) et une augmentation des chutes de plain-pied (+17 AT).

Toutefois nous constatons une légère hausse des accidents de trajet. Pour notre direction, la réponse est portée essentiellement sur la mobilité douce (vélo, trottinette).

La CGT s'inquiète et demande si les accidents en questions ne sont pas en lien avec les conditions de travaux, les nombreux rappels sur les repos et les heures supplémentaires effectués par les agents, entrainant de la fatigue. Quand sera-t-il avec les horaires dérogatoires à venir dans certains services? Nous demandons également si ce sont des accidents en début ou fin de service mais nous n'avons pas de réponse.



HEURES SUPPLEMENTAIRES

Le reliquat des heures supplémentaires ne sera plus payé qu'à hauteur de 50%. Quid des heures et jours de récupération des agents ?

Nous connaissons pertinemment les difficultés par lesquels les agents passent pour prétendre à leurs jours de repos souvent rappelés par manque de personnels.

Nous vous demandons donc de nous faire remonter rapidement vos problématiques afin que nous puissions intervenir au cas par cas.

Il y aura peut être une alternative pour certains cas DIXIT la direction! Nous attendons de voir !!!!!

DEMANDE DE CREATION DE POSTE AS LOGISTICIENNE AU BLOC OPERATOIRE.

L'équipe AS souhaite un planning avec moins d'horaires différents (16) et qui prendrait en compte la charge de travail qui a augmentée due au développement de l'ambulatoire.

La CGT demande la création d'un poste d'AS logisticien, ce qui serait bénéfique pour les équipes du PTI et de l'UTDMR.

Réponse de la direction : nous cherchons un mi-temps thérapeutique pour cette fonction

Quid des restrictions médicales...

RETOUR DGI IFPS

Danger Grave et Imminent fait par la « **CGT** » : Nous rappelons à la direction de mettre en copie de mail l'inspection du travail pour les réponses de ceux-ci.

Rapport:

La région avait missionné des experts afin de se rendre compte de l'état du bâtiment.

Nous déplorons l'état du bâtiment en lisant la synthèse du rapport d'expertise : Extrait du rapport: « **Le bâtiment conserve sa résistance structurelle initiale et il n'y a pas de risque d'effondrement local ou global imminent à court terme. La continuité d'exploitation du bâtiment est assurés à court termes (7 mois, soit début octobre 2024).** »

Un rapport qui nous inquiète sur la continuité au regard de cette notion de court terme. La direction minimise et banalise cette notion.

POOL DE REMPLACEMENT

Pour la direction, le pool serait à hauteur de 90 % ????

Au dire de la direction, ils n'ont pas de recrutement pour palier au PAL afin de pouvoir libérer les agents du pool qui sont sur les lignes.

La direction travaille déjà sur les postes saisonniers pour les vacances (trois semaines). Certains services ferment (chirurgie, HDS)

D'après la DRH, tous les établissements bretons ont du mal à recruter car pas de candidature.

Nous ne sommes pas dupe car nous sommes conscient que la politique de l'établissement qui vise à faire des économies y est pour quelque chose au vu de toutes les réorganisations actuelles (suppression du personnel). Nous mettons en doute la volonté de recruter et non le manque de candidats.

APPEL DE L'ENCADREMENT SUR LE ARRÊT MALADIE

L'encadrement veut trop souvent connaître le motif de l'arrêt et met la pression à l'agent pour une reprise du travail afin que celui-ci ne soit prolongé. Il arrive même que le motif soit divulgué afin de mettre l'agent en défaut après de ses collègues.

Malheureusement, la DRH refuse de faire une note de service et/ou une procédure à destination de l'encadrement.

A nous de faire remonter les situations individuelles.

Il ne faut donc pas hésiter à interpellier la CGT si vous avez des dérives venant de l'encadrement.

BILAN D'ACTIVITÉ DES INTERVENTIONS DE LA PSYCHOLOGUE CLINICIENNE

Situation individuelle ou collective

Augmentation en 2023 avec l'arrivée de nouveaux bénéficiaires.

Intervention collective: Une enveloppe de mise en place par l'ARS (Urgences/ smur).

Tout personnel, toute catégorie confondue peut bénéficier de cet accompagnement, en lien avec la médecine du travail.

BILAN d'activité de la psychologue du travail:

Bilan présenté en 2023 : 70 % (3,5 jours) au GHBS et 10 % à l'EPSM

Réunion institutionnelle, participation analyse pluridisciplinaire, animation de groupe de travail, actualisation régulière de stagiaire.

Ces missions en collectivité :

Kerbernes depuis 2022 :

En 2024 elle fait des accompagnements individuels à la mobilité.

Kerlivo : arrêt de l'intervention faute de participant (11,4%)

Supervision ou analyse des pratiques.

Question sur les 12 H : Quelles en seraient les conséquences ? elle ne peut donner une réponse éclairée.

COMMISSION DE PLANNING

Une discussion va être engagée par la direction et les OS afin de réactiver des commissions de plannings.

Pour nous ils n'est pas envisageable de ne pas avoir un œil vigilant sur des trames « **illégal**es », comme nous en avons vu passer dernièrement et qui pourraient être mises en place par nos directions sans passer par les instances.



Lorient : 07.87.55.09.78

Riantec : 06.32.15.65.97

Quimperlé : 06.85.27.45.80

Le Faouët : 06.76.56.95.25